

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL.2020.01.28-009 – Festival « Au Fil des Arts » - Demande de financement auprès de Bordeaux Métropole.

L'an deux mille vingt, le vingt huit janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 25
- Nombre de procurations : 3
- Absent : 1
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 janvier 2020

PREFECTURE
DE .GIRONDE

19 FEV. 2020

Bureau du Courrier

Monsieur Bernard VINCE a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne	X		
MAUREL Daniel		X	FLOIRAC Nicole
SAUX Brigitte	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa	X		
PONS Annie	X		
BARLAND François	X		
BRIC Jean-François	X		
SEILLADE Jeanine	X		
CHAMBAUD Michel	X		
DUPUY Pauline		X	DERVIEUX Benjamin
SALMON Monique	X		
PERROUD Dominique		X	VINCE Bernard
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole	X		
VINCE Bernard	X		
SAINT-GERARD Christiane	X		
LALANNE Nicole	X		
PAGADOY Michel	X		
CHARTIER Marie-Laetitia	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie	X		
BRET Bernard		X	

DEL.2020.01.28-009 – Festival « Au Fil des Arts » - Demande de financement auprès de Bordeaux Métropole.

Rapporteur : Monsieur Bernard VINCE

- Vu l'avis favorable de la Commission Vie locale en date du 14 janvier 2020 ;

Chaque année, il était de tradition que l'École Municipale d'Art de Parempuyre organise un week-end mettant en avant les différentes pratiques artistiques (musique dans toutes ses formes, danse et expression corporelle, théâtre, arts plastiques).

Au vu du nombre de participants et du succès rencontré, chaque année croissant, il a été décidé d'étaler la manifestation sur plusieurs jours et de faire de ce moment un véritable festival / parcours « Au Fil des Arts ».

Les objectifs sont les suivants :

- Permettre à tous ceux, amateurs ou confirmés, qui pratiquent un art de participer à une représentation publique devant des spectateurs .
- Faire découvrir à un public le plus large, et notamment aux personnes chez qui la pratique artistique ne relève pas du quotidien, le plus grand nombre de disciplines. Musique, chant, danse, théâtre sont ouverts à tous, enfants comme adultes. Les pratiques musicales et chorégraphiques se veulent les plus larges possibles (piano, violon, alto, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, harpe, guitare classique, mais aussi guitare électrique ou basse, batterie, musiques amplifiées, batterie, percussions, danse classique, danse modern jazz, afro-contemporaine, hip-hop, claquettes...).
- Faire de la pratique artistique un moment de plaisir, d'échanges, d'ouverture aux autres et au monde dénuée de tout esprit de compétition et de classement.
- Décloisonner les pratiques artistiques : les différentes disciplines doivent se rencontrer et communiquer entre elles afin de créer des passerelles.

La manifestation fait l'objet d'une fiche action dans le contrat de co-développement conclu entre la Ville de Parempuyre et Bordeaux Métropole.

Le budget prévisionnel du festival pour l'année 2020 s'établit à 10 000 €. La Ville en financera la 1/2, soit 5 000 €. Une subvention de 50 % est demandée à Bordeaux Métropole, soit 5 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ayant entendu l'exposé de Monsieur Bernard VINCE
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

- ↓ **APPROUVE** le plan de financement concernant le festival « Au Fil des Arts » 2020 exposé ci-dessus.
- ↓ **AUTORISE** Madame le MAIRE à solliciter le versement d'une participation financière auprès de Bordeaux Métropole dans les conditions exposées ci-dessus et à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 28 janvier 2020

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Béatrice de François', with a long horizontal flourish extending to the right.

